

Compost UAB 2,5-2-2



Compost d'origine animale et végétale origine France, l'amendement organique bio 2.5-2-2 est à base de fumier de volailles composté. Ce produit tracé et hygiénisé a subi une phase de compostage de 8 semaines minimum avec suivi et contrôle de la température.

Les avantages

- Stimule la vie microbienne du sol et contribue à l'augmentation du taux d'humus.
- Apporte les éléments fertilisants et oligo-éléments utiles à la culture.
- Produit hygiénisé fabriqué en France à base de compost de bovins et volailles.
- Amendement adapté aux cultures exigeantes en matière organique (colza, maïs ...).
- Compost inoculé avec 2 souches de bactéries lactiques (lactobacillus rhamnosus, lactobacillus farciminis).

Dosage et conseils d'utilisation

- Condition d'épandage (selon autorisation en vigueur).
- Interdit du 15 novembre au 15 janvier.
- Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Informations

- Ce compost a une capacité d'apport de 200 Kg d'humus stable à la tonne.
- Amendement organique de type 1.
- Produit criblé au tamis de 20 - 40 mm.
- Rapport C/N : 13.
- Traitement : compostage.
- Conditionnement : VRAC.

Analyse sur brut

Matière sèche	65,0%
Matière organique	40,0%
Azote (N) total	2,5%
<i>dont Azote (N) organique</i>	<i>2,4%</i>
Anhydride phosphorique (P2o5)	2,0%
Oxyde de potassium (K2o)	2,0%
Oxyde de magnésium (MgO)	1,0%
Oxyde de calcium (CaO)	3%
Anhydride sulfurique (So3)	1,0%



Composition

Fumiers compostés de bovin et volaille. Bactéries lactiques.

*utilisable en Agriculture Biologique selon Règlement UE n°2018/848 et 2021/1165.